

## METHODOLOGIE

J'expose plus loin un tableau analytique des constitutions du Canada, sur lequel je désire attirer l'attention des instituteurs.

Il faut savoir pour enseigner. Les manuels d'histoire mis entre les mains des jeunes étudiants ne sont que les canevas d'une matière que le maître doit connaître dans tous ses développements. Avant tout il faut présenter à l'élève une vue d'ensemble, et c'est là que les *abrégés* font sentir leur incontestable utilité. Mais, ces petits livres, écrits spécialement pour faire embrasser d'un coup d'œil la matière à enseigner et mettre de l'ordre et de la méthode dans les études, offrent généralement une sécheresse qui serait rebutante si le maître, manquant de connaissances, n'était pas en état de faire suivre chaque leçon de tous les développements qui intéressent la curiosité et fixent l'attention des élèves. Du reste, une date attachée à un événement mémorable est beaucoup plus aisément conservée par la mémoire lorsque les principales circonstances en sont bien connues. Par exemple, sans la connaissance des troubles civils qui se produisirent à cette époque, et des causes de ces troubles, les années 1837-38 ne présenteraient aucun intérêt à ceux qui étudient l'histoire du Canada.

Je le répète : pour enseigner il faut savoir. Que le maître doive être plus instruit que son disciple, c'est une vérité de La Palisse, sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister. Il ne lui suffira donc pas de savoir l'*abrégé*, le *canevas* ; il devra aussi s'appliquer à l'étude des grands ouvrages pour y puiser tous les développements relatifs au canevas, et pouvoir les exposer sciemment à ses élèves.

Ainsi, quant à ce qui regarde le tableau analytique des constitutions diverses qu'a eues le Canada, l'instituteur, après l'avoir soumis à l'étude de ses élèves, leur adressera diverses questions relatives à ces constitutions. Quelle était la hiérarchie civile, lors de l'existence des compagnies ? Quel était alors le rôle du gouverneur ? Par qui le gouverneur

était-il nommé, et par qui était-il recommandé ? Nommez ce ministre qui, sous Louis XIV, fit rédiger les deux constitutions qui régirent la Nouvelle-France depuis 1648 jusqu'à 1760 ? Quelle était la composition du "Conseil de Québec" ? En quelle année fut établi le Conseil Souverain ? Quelle sorte d'autorité avait-il ? Quels étaient les fonctionnaires qui le composaient ? Combien de constitutions la domination anglaise a-t-elle fournies au Canada ? Quelles furent ces diverses constitutions ? Quelles furent les conséquences de chacune de ces constitutions ? Quelle fut la meilleure de ces constitutions, et la plus favorable aux progrès du pays ? etc., etc., etc.

Lorsque l'élève a donné à chacune de ces questions la réponse fournie par le canevas, alors le maître y ajoute tous les développements dont elle est susceptible, et c'est ainsi qu'il attache l'élève à l'étude de l'histoire de son pays, et qu'il prépare son esprit à la lecture des grands ouvrages.

N'oublions donc pas que l'*abrégé* n'est qu'un guide, et ne fait que poser les jalons. Il sert d'éclaireur au maître comme à l'élève, mais le maître doit savoir *charmer* la route.

F. X. TOUSSAINT.

## PARTIE PRATIQUE

## I

## DICTÉE

Je suis à l'école.—Je viens à l'école pour apprendre quelque chose qui me soit utile.—Je suis un écolier.—Le maître m'instruit.—D'autres enfants viennent aussi à l'école.—Ces enfants sont mes camarades d'école.—Le maître enseigne et nous, enfants, nous apprenons.—Nous apprenons à parler correctement, à lire, à écrire, à calculer, à dessiner et à chanter.—A l'école nous entendons souvent parler de Dieu, et l'on nous y apprend le catéchisme et la prière.—Les enfants sages se rendent volontiers à l'école. (1)

## EXPLICATION DU SENS

M.—Louis, où êtes-vous maintenant ?  
Louis.—Je suis à l'école. (*sui za.*)

(1) Voir le "COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX," par l'abbé Lagacé.